№ 9(Bibliothèque cantonale, Sion

Le numéro 10 centimes

Samedi 9 Août 1919

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.30
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	17.—	9.—	6.20
Envoi par numéro	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation ormelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.30	0.40
Réclame		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Si

L'Administration des Télégraphes cherche à engager un jeune homme (17-25 ans) comme

facteur auxilliaire

à Sion.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser personnellement au Chef du bureau des Télégraphes de Sion.

Zu verkaufen

In BRIG auf sehr günstigem Platze, nahe am Bahnhof, ist eine sehr gut gehende

Wirtschaft

umständehalber zu verkaufen. Monatseinnahmen 5-6,000.— Fr. Um nähere Auskunf wende man sich an das Liegenschafts Stellen und Annoncenbureau **J. Hilt-brand in Thun** oder an das Zweigbureau in Langenthal (Telephon)

Electriciens, Mécaniciens

etc., qui désirez progresser dans votre profession, demandez la BROCHURE GRATUITE:

„La voie nouvelle"

Institut d'Enseignement Technique Martin, Plainpalais, GENEVE. O.F.4047G.

Chienne St-Bernard

On cherche à acheter ou à louer, pour la reproduction, jeune et belle chienne St-Bernard, pure race.

Offres avec prix à **Case 17550, Lausanne-Gare**

Contre la vie chère

CORNED-BEEF (Chicago)

Par 10 boîtes, la b. 1 livre fr. 2.—
par 5 boîtes, la b. 2 livres fr. 1.—
La boîte de 3 kg. frs. 13.50

Franco contre remboursement.

F. J. SALLIN, comest. GENEVE

A vendre un

pressoir

à palanche, bassin granit, d'environ 100 brantes, en bon état.

Association Vinicole de Sion

A VENDRE

2 lits en fer complets. Occasion.

S'adres. au bureau du Journal.

A VENDRE

carrière d'ardoises, située aux environs de SION.

S'adresser Agence Générale O. Mariéthod & Cie, Sion.

Vases de cave à vendre

Ovales de 6000, 3700, 3500, 1060, 940, 870, 1250, 1200, 1000 655, 495 et 440 litres.

Tous les vases sont très bien conditionnés.

J. Schwab, tonnelier, à **La Tour p. Vevey.**

Vu la pénurie de fourrages

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la **grande boucherie chevaline de Sion** qui vous paye le plus grand prix du jour. Payement comptant. Téléphone 156. En cas d'urgence se rend à domicile.

Louis Mariethoud

Belle grande

Chambre meublée à louer

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Quelle femme

ne serait pas heureuse d'obtenir un

gain extraordinaire?

Capital nécessaire seulement 50 à 100 francs. Demandes sous chiffre C 1441 Sn à PUBLICITAS, S. A., Lausanne.

Le Dr MONFRINI

ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine (Maladies de la peau et des organes génito-urinaires, a transféré son domicile: Av. de la Gare, 12, Villa Beau-Séjour 4, Lausanne

Gendarmes

la paire 60 centimes.
saucisses cuites 60 cts.
cervelas la paire, 50 cts.
saucisses de Vienne 35 cts.
Viande pressée de chevaux et de porc, p. kilo, Frs. 4.—.

G. Zürcher, Charcuterie, Bâle IV.

G. Gelesnoff

Stäfa (Cton. de Zurich)

Rubans pr. machines à écrire à francs 3.50 une couleur, à francs 3.75, deux couleurs.

Port compris.

Liquidation

Souliers de montagne, 1er choix cuir bœuf doublé de peau, ferrure rivée, imperméable, N° 40-47 au lieu de frs. 65,

seulement frs. 56.—

Réclamez art. 693 de la **Maison de Chaussures à ITINGEN** (Bâle-Camp.), Envoi contre remboursement. Echange franco.

LE SABOT "OMO"

Le soulier le plus pratique pour écurie, fromagerie, jardin, campagne, buanderie, atelier, 10 fois moins cher que le soulier cuir.

Demandez une paire contre remboursement. Essayez, vous reviendrez.

36-37	38-41	43-48
4.20	4.50	4.70

Maison d'Expédition **„OMO"** Herzogstrasse, 64 Berne

P. BIERI

Boucher

Carouge-Genève,
Rue des Allobroges 3. Tél. 74.62

Viande 1er choix

expédie par colis postaux:
Grande baisse sur le bouilli.

Mme Bertone-Gaillard

Sage-femme diplômée

10. Rue du Prince
Téléphone 60-41
GENEVE

Consultations tous les jours
Pensionnaires — Prix modérés
Soins de Docteur à disposition

AVIS

Mlle Amélie Coppet a l'avantage d'informer le public de SION et environs, qu'à côté de son atelier de couture, elle a ouvert à la PLACE DU MIDI un **magasin de mercerie, tissus, soieries et articles de deuil.**

Se recommande comme par le passé.

A la même adresse une grande chambre non meublée à louer.

CINEMATOGRAPHE DU THEATRE DE SION

Samedi 9 et **Dimanche** 10 août 1919, à 8 h. ½ du soir,

Grandes Soirées de Gala

Pour les détails prière de consulter les affiches.

Prochainement:

SUZI L'AMÉRICAINE

FŒTISCH FRERES S. A.

— A LAUSANNE —

GRAND ABONNEMENT

DE MUSIQUE ET LITTÉRATURE MUSICALE

Choix considérable - Conditions favorables

Spécialité: MUSIQUE DE CHAMBRE, trios, etc.

Appartements

Les propriétaires de SION et environs ayant des appartements à LOUER, meublés ou non, sont priés d'en informer l'Agence Générale d'Affaires O. MARIETHOD & Cie, à SION, Téléphone No. 181.

Pâtisserie Keller

SION

Téléphone 182

Avise son honorable clientèle qu'il se charge de toutes les expéditions pour les Mayens. Chaque Samedi **Plum-Cake** et **Biscuits de Savoie** faciles à emporter pour courses.

Magasin fermé le Lundi

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église protest.) **SION** (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne coutil, crin animal et végétal.

Marchandise de choix **Prix avantageux**

Le **„Journal & Feuille d'Avis du Valais"** qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

Souliers

Fraîchement ressemelés en bon état, Donner le numéro de la chaussure. — Echange permis.

Messieurs	frs. 11.—	15.—
Dames	frs. 9.—	12.—

Souliers bas, Souliers d'enfants selon grandeur.

Souliers avec protecteurs cuir environ 5 francs plus cher.

Envoi postal.

J. Weiswoll & Co
Ressemelage Réforme
Zurich 4 Bäckerstrasse 127

Tondeuses pr Coiffeurs et familles

coupe garantie, 3 mm fr. 11.- 3, 7 mm fr. 11.50, 3, 7 et 10 mm. fr. 12.50 Soignée fr. 16.—. Pour chevaux et moutons fr. 15 — Soignée 18.—.

Rasoirs diplômés

garantis 5 ans fr. 5.50, extra fr. 9.50 Luxe fr. 12.—. De sûreté fr. 4.95 à 6 lames Fr. 7.50. Couteaux de table, cuisine dep. fr. 1.25. Boucher dep. 2.80 de poche (L'Agriculteur) 4 pr. fr. 6.50 Ciseaux Dame dep. fr. 2.50, Sécateurs fr. 6.50 Réparations et aiguisages en tous genres. — Catalogue gratis.

Ls. ISCHY, fabr. Payerne

Guérison assurée du

GOITRE

et des GLANDES

par notre **Friction antigoitreuse.** Seul remède efficace et inoffensif. Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres. Nombreuses attestations. Prix: 1 flacon frs. 5.—; ½ flacon 3.—

Prompte expédition par la **„Pharmacie du Jura", — BIENNE —**

CONFÉDÉRATION SUISSE

EMISSION

Bons de caisse 5% à trois ans pour les besoins de ravitaillement du pays,

IIme série

Le Conseil fédéral a décidé, dans sa séance du 10 juin, d'émettre des bons de caisse pour consolider une partie des dépenses de ravitaillement du pays et cela aux conditions suivantes:

Intérêt: Ces bons de caisse sont émis avec taux d'intérêt à 5 % l'an, munis de coupons semestriels aux 26 juin et 26 décembre; la première échéance est au 26 décembre 1919.

Remboursement: Ces bons de caisse sont remboursables **au pair** le **26 juin 1922.**

Coupures: Ces bons sont émis en coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de paiement pour les coupons et le capital: Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse d'état fédérale à Berne, à toutes les caisses d'arrondissement des postes et des douanes, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et des autres banques et maisons de banques suisses.

Certificats nominatifs: Ces bons de caisse sont au **porteur**; ils peuvent être déposés, sans frais, contre certificats nominatifs à la Direction des services fédéraux de caisse et de comptabilité à Berne. Ces dépôts ne peuvent être inférieurs à mille francs de capital.

Prix de vente: Le prix de vente est fixé à **98 ½ %** avec intérêts courus dès le 26 juin 1919.

Rendement: Le rendement net est de **5½%.**

Domiciles de vente: Ces bons de caisse peuvent être obtenus au prix ci-dessus à **tous les guichets de la Banque Nationale Suisse,** à **toutes les banques et maisons de banque suisses** et à **toutes les caisses d'épargne et de prêts.**

Bulletin de souscription: Le bulletin de souscription ci-dessous doit être détaché et remis à une banque. Les demandes seront prises en considération au fur et à mesure qu'elles seront présentées.

Berne, le 20 juin 1919.

Département fédéral des finances: MOTTA.

CONFEDERATION SUISSE

Bulletin de souscription

Le..... soussigné.... désire..... acheter

Fr. .....

Bons de caisse fédéraux 5% à trois ans pour le ravitaillement du pays, 2me série, au cours de 98½%.
Remboursables au pair le 26 juin 1922.

Coupures:

..... bons à fr. 100.—
..... bons à » 500.—
..... bons à » 1000.—
..... bons à » 5000.—
..... bons à » 10000.—

Signature: .....

Adresse: .....

....., *le* ..... *1919.*

LETTRE DE PARIS

La situation générale

La Chambre ne discutera vraisemblablement pas le traité de paix avant le 25 août. Ces retards apportés à la ratification d'un acte qui est en grande partie notre œuvre, sont particulièrement anormaux. Il y a déjà longtemps que l'Angleterre a ratifié le traité et l'Allemagne n'a pas mis plus de trois semaines à en obtenir la ratification de la part de l'assemblée de Weimar.

Et pourtant, elle est la vaincue, elle subit tout le poids de ce traité. Nous, les vainqueurs, nous qui nous trouvons avantagés d'un bout à l'autre par ce document, nous entendons le faire passer au crible des discussions parlementaires, uniquement pour permettre à des orateurs en veine de placer un discours, d'émettre certaines critiques et pour entendre les socialistes hurler contre la paix de violence imposée à l'Allemagne. Les «périmés» veulent montrer au pays qu'ils le sont véritablement et appartiennent réellement, par leur mentalité si choquante, à la période d'avant-guerre. Ils s'en iront, comme ils sont venus, en se donnant l'air d'être importants.

Les affaires de l'Europe sud-orientale s'améliorent.

La Hongrie bolcheviste n'est plus; Bela Kun son chef, pâle imitateur des terroristes Lenine et Trotsky, a été bel et bien renversé par l'énergie victorieuse de nos nobles alliés les Roumains qui, maintenant, sont à Budapest tandis que Bela Kun, qui a pris la fuite a été arrêté à Vienne et incarcéré. Ce communiste était cousu d'or. Lenine et Trotsky ont fait aussi leur sac en puisant à même la misère publique.

Autre bonne nouvelle, la question de Fiume, qui avait aigri nos amis d'Italie, est définitivement en bonne voie de conclusion. Fiume demeurerait ville italienne; le port deviendrait port libre sous le contrôle de la Société des Nations. Les Italiens renonceraient à une notable partie de leurs revendications sur la Dalmatie.

M. Tittoni, successeur de M. Orlando à la présidence de la délégation italienne, est parti pour Londres afin de faire approuver cet accord par l'Angleterre, après quoi l'Italie, la France et l'Angleterre, conjointement, la proposeront au président Wilson et, s'il l'accepte à son tour, la question si irritante de Fiume sera définitivement réglée. M. Tittoni ne cache pas sa reconnaissance envers la France qui a fait preuve de la plus grande bonne volonté pour arriver à donner satisfaction à l'Italie.

Du point de vue de la politique intérieure, il faut signaler l'allure toute nouvelle qu'a prise la lutte contre la vie chère. Le gouvernement est entré dans la voie des mesures efficaces, le public aussi, car voici que les ligues de consommateurs entrent en scène et prétendent contrôler elles-mêmes les marchands. Nous ne saurions leur donner tort. La vie n'est devenue si chère que par ce que, jusqu'ici, le consommateur consentait bénévolement à payer n'importe quel prix. J. S.

Un archiduc d'Autriche remonte au pouvoir

Le bureau de correspondance viennois annonce que la mission de l'Entente établie à Budapest a confié le pouvoir suprême en Hongrie à l'archiduc Joseph. Ce dernier a aussitôt nommé ministre président du Conseil M. Stephen Friedrich, ancien chef de section au ministère de la guerre et a chargé de la direction des affaires étrangères le général Tanezos et de la direction du ministère de la guerre le général Schnetzer.

Les missions des puissances de l'Entente ont eu mardi soir une conférence commune à laquelle ont assisté également l'archiduc Joseph et le ministre président Friedrich. La conférence s'est occupée des questions pendantes et est arrivée à un accord complet. Le résultat de ses délibérations a été communiqué aussitôt à M. Clemenceau et aux gouvernements étrangers.

L'archiduc Joseph, qui par un étrange retour des choses et de par la grâce des puissances de l'Entente, arrive au pouvoir sur les ruines du bolchevisme, est né en 1873; ancien commandant de corps d'armée, il a passé toute son existence en Hongrie où il jouit d'une grande popularité. On se souvient que, dès le début de la révolution il avait fait acte d'adhésion au parti républicain. Sa tâche consistera avec l'aide des officiers de la mission franco-anglo-américaine, à restaurer l'ordre dans cette pauvre Hongrie que Bela Kun a mise dans un si piteux état.

On raconte qu'une dernière déception a été réservée au dictateur bolcheviste avant de quitter le territoire hongrois.

Au moment où il allait franchir la frontière autrichienne, des gardes rouges ont eu l'indiscrétion de vouloir se rendre compte des conditions dans lesquelles partait leur ancien maître et ont visité ses bagages, allant même jusqu'à lui imposer une fouille en règle.

Cette opération a donné des résultats qui n'étaient peut-être pas inattendus, mais qui n'en étaient pas moins intéressants. En effet, on a trouvé sur Bela Kun 5 millions de couronnes et dans ses bagages 50,000 cigares. L'argent a été confisqué et le stock de cigares a été détruit.

On sait d'autre part qu'on a trouvé 280,000 couronnes sur le cadavre de Szamuely, le chef des bandes rouges.

SUISSE

Licenciement des troupes

Le colonel Sonderegger a publié mercredi la proclamation suivante:

« Aux troupes chargées du service d'ordre à Zurich

» La grève générale a pris fin; vous avez bravement rempli votre devoir de soldats, et vous retournerez maintenant à vos occupations pacifiques. Les remerciements de la ville de Zurich et ceux de la patrie vous accompagnent.

» Le commandant des troupes chargées du service d'ordre:

» Colonel divisionnaire Sonderegger. »

Plus de charbon belge

La légation de Suisse à Bruxelles a informé le Département fédéral de l'économie publique que le gouvernement belge a donné l'ordre de suspendre complètement les livraisons de charbon à la Suisse, ainsi qu'aux autres pays, la France excepté. Il s'y voit obligé en raison des besoins croissants de la Belgique et du recul de la production et de l'importation.

Il faut vivement espérer que la suspension des fournitures ne sera que passagère et que le gouvernement belge, une fois terminées les enquêtes qu'il a ordonnées, autorisera de nouveau, dans la même mesure que précédemment l'exportation en Suisse.

Grave accident d'automobile

Un grave accident d'automobile s'est produit mercredi soir vers 9 heures, entre Gland et Dully, au lieu dit les Picaudes, commune de Dully, à cinq kilomètres de Rolle.

Une voiture de la légation américaine à Berne, qui marchait à une vitesse folle, a tamponné et tué Mme Rolly, habitant Bursinel âgée d'une trentaine d'années, et son enfant, âgé de deux mois, qui se trouvait dans une « poussette ».

Mme Rolly, blanchisseuse, revenait de journée et rentrait chez elle à Bursinel. Sa fille aînée, âgée de 12 ans, venait à sa rencontre avec la « poussette » lorsque l'auto survint et les prit de flanc. Elle ne fut cependant pas atteinte. Mme Rolly fut projetée par le choc à plusieurs mètres en avant sur la route. Elle eut le crâne défoncé et le sommet de la boîte crânienne arraché. La « poussette » fut lancée dans un champ et l'enfant si grièvement blessé qu'il expira au bout d'un quart d'heure.

L'auto, une énorme voiture de 75 HP, descendit le talus de la route, franchit encore à toute allure une centaine de mètres à travers champs, en dépit de nombreux obstacles, arrachant tout sur son passage et alla s'abîmer contre un arbre. L'avant de la voiture est complètement démoli.

Les deux occupants de la voiture étaient le major Schelling et le premier-lieutenant P. B. Matlock, tous deux attachés à la légation américaine de Berne. Le major Schelling, qui était au volant, a été grièvement blessé; il a plusieurs côtes et le sternum enfoncés. Son état toutefois, n'inspire pas de graves inquiétudes. M. Matlock n'a pas été blessé, mais il a subi une forte commotion.

La main des spartakistes

On écrit de Bâle à la « Gazette de Lausanne »:

Une chose m'a frappé à propos des articles fort intéressants que la « Gazette de Lausanne » et les autres journaux de la Suisse romande ont publiés sur la grève dont nous sommes gratifiés en ce moment à Bâle: à ma connaissance, aucun journal n'a relevé la corrélation étroite existant entre cette grève et le mouvement spartakiste allemand.

On ne dira jamais trop que les ordres donnés par le comité central de Zurich sont en relations étroites avec ce qui se passe en Allemagne. Dans un des premiers bulletins distribués par la « Streikleitung » (direction de grève) il est dit textuellement ceci:

« Les cheminots de l'Allemagne du Sud, affiliés à l'Union ouvrière de Bâle, ont décidé dans leur assemblée de cesser aussi le travail dès que les cheminots suisses commenceront la lutte ».

A mon avis, cet aveu, qui paraît avoir passé inaperçu est très grave. Il s'agit là, en somme, d'un appel à l'étranger pour créer des désordres en Suisse; c'est ce qu'on appelle en Suisse un crime de lèse-patrie et, sauf erreur, il est passible des tribunaux. Notre Conseil fédéral devrait, me semble-t-il, prendre les mesures nécessaires pour rendre la Streikleitung, alias Rosa Grimm (Russe naturalisée Suissesse), Welti, etc., responsable de cette déclaration et la déférer aux tribunaux.

Il découle aussi de ce fait que les cheminots suisses sembleraient également être en relations avec ceux de l'Allemagne du sud et, de ce côté aussi, il y aurait, me semble-t-il des mesures énergiques à prendre.

Il faut d'autant plus souligner la liaison existant entre le mouvement bolchéviste suisse et le mouvement allemand qu'à l'heure actuelle le gouvernement socialiste allemand met à la porte tous les bourgeois suisses, c'est à dire les Suisses ayant de belles situations. Quand donc prendrons-nous en Suisse des mesures correspondantes?

A titre de renseignement, voici comment les socialistes bâlois ont obtenu la décision en faveur de la grève: Lors de l'assemblée, au cours de laquelle la décision a été prise, l'opinion des ouvriers présents était très partagée et il est fort probable que la majorité se serait prononcée contre le mouvement si les « Jungburschen » (jeunes-socialistes) n'avaient pas eu recours au procédé suivant. Prétextant que l'assemblée comprenait des personnes non syndiquées, ils exigèrent pour le vote la présentation des carnets prouvant la qualité de syndiqués des votants. Or, beaucoup n'avaient pas ce carnet sur eux, ce qui permit aux « Jungburschen » d'emporter la décision de la grève.

Un officier indigne

Un sapeur de la I/2, Emile Badel, entrepreneur genevois, a comparu devant le tribunal territorial I pour insoumission et désertion. Au cours des débats, un véritable scandale a éclaté. Un premier-lieutenant du bureau du génie à Berne, a reconnu que c'était lui qui, par vengeance, avait dénoncé le sapeur Badel à l'autorité militaire, ceci parce que l'inculpé ne lui avait pas remboursé 4000 francs qu'il lui devait.

Le grand juge a déclaré faire toutes ses réserves et a vertement tancé l'officier du génie en lui disant qu'il avait commis une véritable lâcheté et violé son honneur d'officier.

L'auditeur, de son côté, a déclaré qu'il aurait fait procéder immédiatement à l'arrestation du premier-lieutenant si celui-ci avait été en activité de service à l'époque où il avait commis cet acte inqualifiable.

Le premier-lieutenant est éliminé de l'armée depuis 1917. Le tribunal militaire a libéré le sapeur Badel.

CANTON DU VALAIS

La réunion de la Murithienne à Sion

(Suite)

Nous complétons notre compte-rendu sur la réunion de la Murithienne à Sion par les dernières communications lues à la séance et pendant le banquet.

M. Vouilloz, ancien président de Finhaut, a fait l'historique de la Barberine et ajouté un rapport technique de M. l'ingénieur Dubuis concernant l'utilisation des forces motrices de ce cours d'eau.

M. le Dr. B. Zurbriggen, chimiste cantonal, a traité avec une grande compétence ce sujet: Fabrication de l'alcool par le carbure de calcium. » La première usine de ce genre a été établie en Valais, il y a deux ans et demi (usine de la Lonza.

Il a expliqué comment on obtient l'alcool minéral avec le calcaire qui se trouve en grande quantité dans notre canton en le transformant avec du coke, dans les fours électriques, en carbure de calcium; ce dernier est transformé et décomposé avec de l'eau, en acétylène; l'acétylène est transformée à son tour par adjonction d'eau en aldéhyde acétique et celui-ci par oxhidation d'une part et réduction d'autre part, donne l'acide acétique, produit industriel déjà important comme tel. Par réduction au moyen d'hydrogène, on obtient enfin l'alcool minéral.

M. Dr Zurbriggen a terminé son intéressante étude en insistant sur l'importance de cette industrie pour notre économie nationale. Jusqu'à maintenant, on a employé quantité de de denrées alimentaires pour la fabrication de l'alcool minéral; tout cela peut être réservé à un autre usage, notamment à la création de produits chimiques et pharmaceutiques.

Au banquet, M. le Dr L. Meyer, archiviste cantonal, a parlé du « vieux Sion », étude destinée à une publication dont voici les chapitres: Sion préceltique, Sion celtique, Sion romaine, Sion cité burgonde, Sion cité franque.

Il a présenté trois échantillons d'alluvions de la Sionne, l'un pris dans les fouilles de la Banque de Sion en 1913 à 3 mètres de profondeur; l'autre dans les fondements de la maison Mussler, en 1909, à 7 mètres de profondeur, de la 11me couche d'alluvions et un troisième à l'école normale des filles, en 1917, à 3 m. 50, contenant une couche de charbon de bois

M. Meyer a également montré quatre fragments de parchemins dont trois du commencement du 9me siècle et un de la fin du 8me siècle (au temps de Charlemagne) ayant été trouvés à Sion et probablement l'un ou l'autre écrit à Sion même. Il a lu une page sur les vieilles écoles de Sion au temps de Charlemagne.

L'excursion faite, après la réunion, au Sanetsch, favorisée par le beau temps, a été pleinement réussie; nos botanistes ont eu l'occasion d'enrichir leurs connaissances sur notre belle flore alpestre.

La votation du 10 août

Dimanche, 10 août, le peuple suisse sera appelé à ratifier l'insertion dans la Constitution fédérale de diverses dispositions fixant le mode d'élection du Conseil national en octobre prochain. Voici ces dispositions transitoires pour l'application de l'article 73 de la Constitution.

Article 1er. — Le Conseil national sera renouvelé intégralement le dernier dimanche du mois d'octobre 1919, conformément à la loi concernant les élections au Conseil national d'après le principe de la proportionnalité.

Le nouveau Conseil national se réunira en séance constitutive le premier lundi de décembre 1919 dans la ville fédérale. La période législative du Conseil national actuel prendra fin le dimanche qui précédera ce jour.

La période législative du nouveau Conseil national prendra fin le dimanche qui précédera le premier lundi du mois de décembre 1922.

Art. 2. — Le Conseil fédéral sera renouvelé intégralement dans la session de décembre 1919. Les fonctions du nouveau Conseil fédéral prendront fin en décembre 1922.

Beaucoup de citoyens seront étonnés qu'on les dérange pour qu'ils donnent leur avis sur une question qui, à leurs yeux, paraît définitivement réglée.

Le peuple suisse, en octobre dernier, a décidé à une écrasante majorité l'application de la R. P. à l'élection du Conseil national.

Il s'agit maintenant d'une révision constitutionnelle destinée à abréger la durée de la législature fixée par la Constitution à trois années.

Ce que le peuple a fait, seul le peuple peut le défaire. Le conseil national a décidé, après une longue discussion de fixer les élections générales à la fin d'octobre. Telle est la décision qu'il s'agit de sanctionner dimanche prochain.

La chambre actuelle nommée par le système majoritaire ne possède plus l'autorité nécessaire pour résoudre les problèmes qui se posent en ce moment.

Celle qui lui succédera sera le miroir fidèle du pays.

Toute minorité importante, tout groupement sérieux, tout parti solidement organisé, pourront revendiquer des sièges et posséder des représentants.

Puis, le nouveau parlement élu sur cette base, désignera à son tour les membres du Pouvoir exécutif, leur donnera l'investiture et le Conseil fédéral puisera dans ce scrutin une nouvelle force et une légitime autorité.

Aussi, engageons-nous vivement les citoyens à s'approcher de l'urne dimanche prochain et à VOTER OUI.

FAITS DIVERS

Taxe militaire

Le département militaire fédéral a repoussé une requête de l'Association fédérative demandant que dans la fixation de la taxe militaire les indemnités de renchérissement ne soient pas comptées.

Journées d'aviation à Montana

Nous apprenons qu'avec l'autorisation du commandement militaire, auront lieu à Montana, des journées d'aviation les 15, 16 et 17 août. Il y aura des vols avec et sans passagers sur la vallée du Rhône et sur les Alpes bernoises et valaisannes, ainsi que des raids dans la direction du Cervin, du Simplon, de la Jungfrau ,Dent-Blanche, Weisshorn et Mont-Rose. A cette occasion, des trains spéciaux à prix réduits seront organisés par le Sierre-Montana. Voilà une belle attraction pour les fêtes d'août.

L'accident de la Dent de Morcles

On donne les renseignements secondaires suivants sur l'accident que nous avons relaté dans le dernier No:

Dimanche 3 août, plusieurs groupes d'alpinistes faisaient l'ascension de la Dent de Morcles Trois Veveysans se trouvaient en avant, dans le Nant Rouge où, à cause de la neige qui rend inutilisable le chemin militaire, ils durent prendre, à droite, un couloir pas très commode.

En se retournant une fois, ils virent un autre groupe d'ascensionnistes qui, comme eux avaient passé la nuit à Riondaz et ne paraissaient pas être assez entraînés pour tenter l'escalade du couloir. Les Veveysans les avertirent qu'ils ne devaient pas essayer de passer; mais la recommandation fut vaine, et les quatre touristes continuèrent l'ascension; les Veveysans, voyant cela, s'arrêtèrent et attendirent afin de ne pas détacher de cailloux; un peu plus tard, les sept se trouvèrent réunis et reprirent l'ascension; les six premiers arrivèrent sur l'arrête, au midi du sommet; le septième, nommé Weber, voyageur de commerce, de La Sarraz membre du Club alpin, célibataire, âgé d'une quarantaine d'années, n'était pas très éloigné de l'arrête lorsqu'il saisit un bloc qu'il crut solide; mais ce bloc se détacha soudain, et le malheureux fut précipité dans le couloir et son corps roula jusqu'au bas du Nant Rouge, où l'on retrouva le cadavre non loin du chemin de la Grand'Vire.

Par signaux optiques, l'un des Veveysans avisa les gardiens de Riondaz de ce qui s'était passé; d'autres caravanes furent prévenues aussi. Riondaz avisa par téléphone la justice de Saint-Maurice, qui alla faire les constatations d'usage.

En temps ordinaire, l'ascension de la Dent de Morcles n'offre pas de danger. Cette année bien qu'on soit en août, il y a encore énormément de neige, même la Grand'Vire est, par endroits, complètement obstruée, et il faut chercher un passage en dessous, dans le pierrier qui, souvent très incliné, n'est pas sans danger.

Le Nant Rouge, est presque impraticable; l'ancien chemin ne l'est pas moins. Les gardiens de Riondaz déconseillent l'ascension de cette montagne; l'accident de dimanche doit rendre prudents les touristes dans cette région.

Viande et graisse

(Communiqué de l'office fédéral de l'alimentation). La nouvelle, parue récemment dans la presse, que des bœufs de boucherie auraient été achetés dans le Seeland bernois pour être exportés en Italie, est absolument fausse. En échange d'œufs et de foin principalement, la Suisse autorisa l'exportation en Italie d'environ 1500 têtes de bétail d'élevage et de rente. Ce bétail, composé essentiellement de jeunes animaux, fut exporté pour la plus grande partie en juin et juillet. Les animaux étaient âgés pour la plupart de 15 à 20 mois et ne devaient en aucun cas avoir plus de 2 ans; des bœufs ne pouvaient pas être exportés.

La nouvelle de viandes gâtées appartenant à l'Office fédéral de l'alimentation manque également de fondement. Il est vrai que quelques envois de viande étrangère n'arrivèrent pas dans l'état convenu par les contrats; l'Office fédéral de l'alimentation a aussitôt fait valoir ses droits auprès des fournisseurs, selon les usages commerciaux.

La demande de viande salée de provenance américaine, de viande congelée indigène, de conserves de viande, a fortement diminué au cours de ces dernières semaines, malgré les réductions de prix successives; cela provient de ce que l'on a offert sur le marché davantage de bétail de boucherie indigène à des prix en baisse. Depuis fin juillet, le prix de livraison de la Confédération pour la viande congelée indigène est de 4 francs par kilo; le prix de la livraison de la viande salée de porc de provenance américaine est de 4 fr. 20 à 5 francs 50, suivant les morceaux, soit en moyenne 4 fr. 80 par kilo.

La Confédération a reçu ces dernières semaines de grandes quantités de graisse américaine. La suppression du rationnement de la graisse n'a pas occasionné, contre toute attente, une demande plus importante; au contraire, la demande en graisses et huiles comestibles étrangères a diminué considérablement malgré deux réductions de prix successives.

Le 20 mai, l'Office fédéral de l'alimentation a ordonné les diminutions suivantes des prix maxima: 30 centimes par litre d'huile d'olives, 50 centimes par kilo de graisse de ménage fabriquée avec des matières premières étrangères ou de graisse de coco à l'état dur ou mou. Le 1er juillet, on introduisit une nouvelle diminution de 20 centimes par litre ou par kilo pour les huiles et graisses comestibles. Cette baisse des prix sera continuée systématiquement à l'avenir, dans la mesure du possible.

Petites annonces

●● Nous rappelons qu'il n'est pas répondu aux demandes de renseignements concernant les annonces si elles ne sont pas accompagnées de 30 centimes en timbres poste.

Chronique sédunoise

Plus de fromage

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Depuis une semaine on ne trouve plus une livre de fromage dans toute la ville de Sion, c'est à dire dans tous les magasins de notre capitale.

N'tre Service de ravitaillement est-il en grève ou bien les magasins cachent-ils cette denrée en prévision d'une nouvelle hausse?

La guerre est finie, mais la spéculation marche de plus belle.

Il serait à souhaiter qu'on ne tende pas davantage la corde et que l'on ne pousse pas à bout les consommateurs. Y.

— Un stock de fromage est arrivé à Sion depuis que nous avons reçu la correspondance ci-dessus. Ce n'était pas trop tôt et les considérations de notre correspondant conservent leur valeur.

Piano

Nous apprenons que Mlle Elisabeth de Torrenté, à Sion, a obtenu au Conservatoire de Lausanne un diplôme de capacité pour l'enseignement du piano (enseignement technique et pédagogique) avec félicitations du jury.

Construction municipale

La Municipalité de Sion projette la construction d'un grand bâtiment où seraient installés le théâtre, les services publics et qui aurait également des étages locatifs. Nous reviendrons sur cet intéressant projet.

Un vol de plus de 2000 frs.

Dans l'après-midi du 5 août, entre 4 et 5 heures, un individu s'est introduit, en l'absence de la famille, dans l'appartement de M. Théodule Aymon, huissier du tribunal, au troisième étage du Casino, et s'est emparé de tout l'argent que possédait cet honorable employé soit environ 2120 francs.

Voici d'après les renseignements qui nous ont été fournis comment ce vol s'est produit Profitant des moments de loisir que lui laissent en ce moment les vacances judiciaires, M. Aymon était allé à la campagne, ayant fermé la porte de son appartement et posé la clef sur un grand buffet placé à l'extérieur; il avait mis un avis sur la porte: « Absent jusqu'à 5 heures ».

L'individu qui doit certainement être un étranger, un Belge, dit-on, a grimpé les escaliers — des personnes ont vu entrer un homme de haute taille portant un chapeau de paille et une serviette de cuir — il a ouvert toutes les portes du second étage, où se trouvent les salles des séances, peut-être pour s'assurer qu'il n'y avait personne; les portes étaient encore ouvertes lorsque l'huissier est rentré .Il s'est ensuite rendu au 3me étage et a trouvé sur le buffet la clef de l'appartement, donnant sur la cuisine. Ceci est à peu près certain, car la serrure ne portait aucune trace d'effraction. C'était la seule porte fermée: celles des chambres ne l'étaient pas et il lui a été facile d'entrer dans la chambre où M. Aymon tenait ses valeurs et de s'y enfermer. L'argent était dans un bureau non fermé à clef.

Le voleur a pris dans un premier tiroir une somme de 30 francs d'argent de ménage, destiné aux dépenses quotidiennes; puis successivement dans deux autres tiroirs, une somme de 700 francs enfermée dans un mouchoir de poche; 500 francs dans une bourse d'autres sommes de 270, 200 et 120 francs et enfin 6 billets de banque de 50 francs pliés dans un carnet d'épargne et appartenant à une tante.

La plus grande partie de cet argent provenait des rentrées faites par la vente des vendanges et du foin et le reste des économies réalisées par la femme de M. Aymon sur ses journées.

Dans les tiroirs se trouvait aussi une montre de 50 francs qui n'a pas été touchée. Par contre un étui à rasoir était ouvert et la lame à moitié ouverte, ce qui fait supposer qu'en cas de surprise, le malandrin se serait prestement coupé le cou.

Son vol commis, l'individu ressortit par l'autre porte donnant directement sur le vestibule, celle-ci étant fermée à l'intérieur, il n'a eu qu'à tourner la clef et n'a pas pris la peine de la refermer en sortant.

Dans le bureau sur lequel sont visibles des empreintes, tout a été laissé dans l'état où

les objets se trouvaient lorsque M. Aymon est rentré.

Personne n'a vu ressortir le voleur, par contre, des gens ont déclaré avoir reconnu le même individu qu'on avait vu entrer, occupé à acheter des cartes postales dans les magasins Mussler et Pfefferlé; on l'a également vu monter du côté du vieux collège.

La gendarmerie aussitôt avisée s'est mise en campagne et nous espérons bien que ses recherches ne seront pas infructueuses.

— On nous apprend qu'un vol de 750 frs. a été également commis à Bramois.

Echos

Les mystères des tribunes de Paris

On ne saura jamais qui avait imaginé pour le 14 juillet, d'encombrer les Champs-Elysées de ces tribunes qu'il aurait fallu faire garder par une armée pour éviter les accidents et les barres.

Mais on sait du moins comment la suppression des tribunes a été décidée.

Une délégation avait été envoyée par les Sociétés de mutilés auprès de M. Mandel pour lui demander des cartes.

Et l'on tacontait à la Chambre que M. Mandel, après avoir fort bien accueilli ces héros, avait déclaré qu'il ne pouvait mettre à leur disposition que trois cents cartes.

— Il nous en faudrait au moins trois mille, dit le président.

— Impossible, Messieurs, je vous l'assure.

— Alors, ce n'est pas trois mille que nous désirons, c'est six mille.

— Mais...

— Et si nous n'avons pas de cartes, nous sommes décidés à envahir les tribunes en corps, avec nos béquilles et autres appareils, et je doute que vous trouviez des soldats valides pour nous en chasser.

M. Mandel prévit que cette invasion pouvait donner lieu à des incidents regrettables. Il alla en référer à M. Clémenceau. Le Tigre répondit:

— Ils ont raison. C'est idiot, ces tribunes, cela fait crier tout le monde. On va les démolir tout de suite.

ETRANGER

Les stocks américains

Le gouvernement français a racheté tout le stock des armées américaines en France.

Le prix d'achat serait d'un milliard et quart de *francs*.

Il y a là des marchandises de toute sorte, farines, viandes fraîches, fumées et salées, légumes verts et fruits, conserves, tabac, cigarettes, cigares, foin, charbon, coke, machines à vapeur et chaudières, pièces détachées, appareils frigorifiques, compresseurs d'air, machines-outils, outillages d'atelier et de fonderies, moteurs à gaz et à essence, une quantité considérable de tuyaux bruts et fournitures de tuyauterie, des câbles métalliques, clous boutons, rivets, écrous, serrures, gonds, locomobiles et vagons américains, grues, locomotives, rails, matériel de voie, docks, l'outillage flottant.

La France rachète d'autre part tous les moyens de transport dont disposait l'armée américaine: 50 mille automobiles et 50,000 camions, les enveloppes et chambres à air, les outils et accessoires pour autos, les bicyclettes, les fourgons, les charrettes, les harnais et sellerie.

Les chevaux et mules ne seront pas achetés par l'Etat français. Les Américains les vendent directement aux amateurs particuliers, notamment à ceux des régions libérées.

Le stock racheté des cuirs et peaux est particulièrement important, ainsi d'ailleurs, que celui des cotons, laines bruts ou fabriqués, des couvertures, matelas, etc., et de toutes les fournitures d'habillement en drap et en étoffes de toutes sortes.

Tous ces stocks seront liquidés au même titre que les stocks français, par adjudication.

Désordres à Trieste

Lors du retour d'excursionnistes, des incidents fâcheux se sont produits à Trieste entre ceux-ci et les carabiniers, qui ont tiré sur la foule lorsque celle-ci demandait la libération d'un touriste arrêté. La foule répondit par une grêle de pierres. Cinq personnes ont été blessées. Plusieurs coups ayant été tirés contre la Maison du Peuple, la grève générale a été proclamée samedi à Trieste, au cours de laquelle des incidents graves se sont produits. Un soldat a été gravement blessé et six autres personnes légèrement.

La rédaction de l'organe socialiste « Lavoratore » a été attaquée par quelques jeunes patriotes, qui organisèrent une contre-manifestation. Les ouvriers demandent comme condition de la reprise du travail l'élargissement des personnes arrêtées.

Arrestation d'un meurtrier

Le boucher Lindner, qui était poursuivi pour assassinat du député Cesel, du major Jareiss et pour avoir grièvement blessé le ministre Auer au parlement bavarois, a été arrêté alors qu'il franchissait la frontière, venant de Hongrie, à Semmering. Il a été transféré à Vienne. Lors de son arrestation, il a tenté de se suicider, mais il ne réussit qu'à se blesser légèrement. Lindner a avoué avoir tiré sur Auer qu'il tenait pour un contre-révolutionnaire. Il était à Budapest ces derniers temps et servit même dans la garde rouge.

La ruine de la Hongrie

M. Fraccaroli télégraphie de Budapest au « Corriere della Sera »:

« Dans ses quatre mois de pouvoir, le gouvernement bolcheviste a imprimé pour sept milliards de couronnes de papier-monnaie, le fameux « papier blanc », que personne depuis longtemps ne voulait plus accepter et que le Soviet imposait par la force.

Des extrémistes, il n'y a plus aucune trace. Ils ont tous disparu.

Il résulte maintenant que la Hongrie a subi le désastre de l'expérience bolcheviste par la volonté d'une minorité infime. Les socialistes eux mêmes déclarent que les bolchevistes n'ont jamais été plus de 1500.

Le régime de Bela Kun était une aberration insoutenable; la situation était devenue angoissante. Les journées de Budapest n'étaient plus qu'une lente agonie spasmodique. Le bolchevisme avait détruit la vie à ses racines, avait aboli le travail, en rendant toute initiative inutile, avait profané la sainteté de la fatigue en la payant avec de l'argent faux; il avait rendu stériles toutes les sources de la production en obligeant tous les hommes valides à s'inscrire dans l'armée rouge; seule la terreur rendait possible le prolongement de la situation, qui précipitait toujours plus le pays dans la ruine; le bolchevisme s'est écroulé sous les ruines mêmes qu'il avait provoquées.

L'écroulement, qui était inévitable et n'était plus qu'une question de jours, a été précipité par la situation militaire. Les soldats rouges, qui sont presque exclusivement des ouvriers, avaient combattu jusqu'en juillet avec discipline et même avec acharnement parce qu'ils étaient soutenus par l'indestructible sentiment du nationalisme magyar, sur lequel Bela Kun spéculait. Mais dans les dernières semaines les soldats rouges avaient compris que le gouvernement bolcheviste se servait d'eux pour se tenir debout et refusèrent de servir encore d'appui à la ruine du pays. Lorsque les Roumains s'avancèrent, plusieurs contingents abandonnèrent les positions. Trois régiments ouvriers se rendirent sans combattre déclarant qu'ils ne se rendaient pas par lâcheté, mais parce que leur victoire aurait renforcé les assassins de la Hongrie. De cette manière, les Roumains purent franchir la Theiss.

Lorsque la nouvelle arriva à Budapest que les Roumains se trouvaient à 80 kilomètres, Bela Kun et ses ministres se rendirent en automobile sur le front. La vision du spectacle de l'armée les épouvanta. Rentrés à Budapest dans la matinée du 1er août, ils eurent une séance qui dura huit heures. Les extrémistes soutinrent la nécessité de résister à tout prix et de noyer toute la Hongrie dans le sang plutôt que de renoncer à la dictature. Mais les plus exaltés mêmes durent se rendre à la tragique réalité ».

Les Alliés et les Magyars

Suivant les journaux, le Conseil suprême a jugé trop dures les conditions de l'armistice imposées par les Roumains aux Hongrois et lésant les droits des Tchèco-Slovaques, des Yougo-Slaves et des Italiens. Il a télégraphié à la Roumanie des conseils de modération.

L'intention du Conseil suprême paraît être que les troupes de toutes les puissances qui se trouvent en territoire hongrois obéissent aux ordres de la mission composée de quatre généraux alliés, dont l'envoi à Budapest a été décidé. Une communication a été faite dans ce sens aux gouvernements roumain et yougo-slave, qui ont des troupes en territoire hongrois.

Démobilisation des pigeons

Le ministère anglais de la guerre est en train de démobiliser les pigeons voyageurs de l'armée. 80,000 de ces animaux ont servi pendant la guerre et ils ont rendu de très grands services. Plusieurs de ces volatiles ont même été cités à l'ordre du jour. Certains d'entre eux, les plus fameux sont pensionnés par le gouvernement en reconnaissance de leurs services et ils finiront paisiblement leur vie dans l'abondance et la tranquillité. Tous ces pigeons ont été donnés à la nation par les éleveurs qui, en échange recevaient des graines pour élever de nouveaux sujets. Les pigeons démobilisés seront donnés aux soldats.

Les hostilités au Maroc

Le correspondant spécial du « Times », au Maroc, donne des détails intéressants sur les derniers combats que les Espagnols ont eu à soutenir dans leur zone d'influence.

Dernièrement, une colonne de 170 hommes, Espagnols et indigènes, avec trois officiers fut massacrée dans un ravin par des troupes de Raissouli qui avaient revêtu l'uniforme espagnol. Les soldats de Raissouli emploient contre les Espagnols des grenades de la grosseur d'une bille de billard, qui dégagent du gaz asphyxiant. Ces grenades, venues d'Allemagne, ont été passées en contrebande par la zone espagnole pour permettre à Raissouli de combattre les Français. Actuellement, les Espagnols préparent une action énergique contre les Marocains qui rendent la campagne inhabitable à 30 km. de Tanger.

Les grèves en Angleterre

L'Angleterre, à son tour, est fortement atteinte par l'agitation révolutionnaire. Nous avons signalé les désordres et les pillages qui se sont produits à Liverpool, pendant que le corps de police croisait les bras. La ville a été depuis mise sous la surveillance militaire et les désordres ont cessé. On évalue les dommages matériels pour dégâts aux propriétés et destruction de marchandises à 7 millions et demi.

La situation à Liverpool ne cesse pas d'être inquiétante, car les associations ouvrières locales menacent de la grève générale. On dit même que le pain manquera aujourd'hui à Liverppool, les boulangers se refusant à travailler. On ne sait pas bien si c'est pour faire acte de solidarité avec les policemen grévistes qui ont été congédiés, ou pour protester contre l'intervention des troupes. Les meneurs qui se servent de tous les prétextes pour tromper l'opinion publique, disent que le déni du droit de grève aux policemen n'est que le prodrome d'une politique de persécutions contre toutes les Trade-Unions, que le gouvernement va priver à la première occasion, du même droit.

La grève des boulangers s'étend aux villes de province; à Hull, les grévistes ont décidé de ne reprendre le travail que si satisfaction leur est donnée; à Portsmouth, les autorités ont décidé de céder les boulangeries à quiconque se déclarera prêt à en assumer le fonctionnement et serait agréé par le maire. Les mineurs recommencent de leur côté à s'agiter. 11,000 viennent de décider de se mettre en grève dans le Middleton.

Le « Times » dit que le gouvernement britannique est convaincu que les grèves actuelles et les désordres en résultant font partie d'une conspiration, ayant des racines à l'étranger, dont le but est de renverser le système actuel de l'Angleterre. On croit que la grève de la police, dans le cas d'une réussite aurait été le signal d'une action directe entreprise sur une grande échelle.

DERNIERE HEURE

Accident de montagne

CHAMANIX, 7. — Une dépêche de Chamonix fait savoir qu'une caravane partie dimanche pour tenter l'escalade de l'Aiguille-Verte, a fait lundi matin une terrible chute. On craint que toute la caravane n'ait péri. Une caravane de secours est partie immédiatement à la recherche des victimes par le Montanvers et la Couvercle.

OLTEN, 7. — Depuis dimanche, un nommé Cosandier, technicien aux ateliers C.F.F. à Olten, a disparu. Il était parti samedi pour faire une excursion, probablement dans la région du Gothard, mais il n'a indiqué à personne le but exact de son voyage. Toutes les recherches faites jusqu'ici sont demeurées sans résultat.

Suicide d'un caissier infidèle

GENEVE 8. — On se souvient de la disparition de Henri Gay, caissier au service des fourrages de l'Etat de Genève, qui avait commis des malversations au détriment de cette administration.

On annonce aujourd'hui que le corps de Gay a été retiré du lac de Lugano, près de Ceresio.

Le nouveau régime hongrois

BUDAPEST; 7. — Mercredi soir a eu lieu une séance du conseil des ministres, à l'issue de laquelle le cabinet a résolu de démissionner.

VIENNE, 7. — La « Zeit » annonce que le ministre de Hongrie à Vienne, M. Boehm, a pris la fuite en auto, après avoir brûlé tous les documents secrets de la légation. Jeudi, dans la matinée, des journalistes et officiers hongrois ont fait irruption dans les locaux de la légation, s'y sont livrés à des voies de fait sur le personnel et l'ont expulsé de la légation.

BUDAPEST 7. — Le « Journal officiel » publie un arrêté du gouvernement de la république populaire hongroise, concernant le droit électoral pour les élections à l'Assemblée nationale, ainsi qu'aux représentations communales. Ont le droit de vote: tout homme ayant 21 ans révolus et qui est citoyen depuis au moins six ans; toute femme qui a 24 ans révolus et qui est citoyenne hongroise depuis six ans et qui sait lire et écrire dans l'une des langues nationales.

Sont éligibles tous ceux jouissant du droit électoral au moment des élections et qui sont âgés de 21 ans révolus.

BUDAPEST, 7. — Le conseil des ministres a décidé de laisser en vigueur, sans modification notable, la loi électorale qui avait été promulguée par le gouvernement Karolyi et de prescrire sans retard les élections à l'Assemblée nationale.

BUDAPES, 7. — Le conseil des ministres a décidé que les officiers et les sous-officiers pourvus de grades avant le 21 mars pouvaient de nouveau porter les insignes de ces grades. Les titres des fonctionnaires publics sont de nouveau établis. Les ordonnances du gouvernement des conseils par lesquelles ces grades et titres étaient supprimés sont annulés.

Les responsabilités

PARIS, 7. — Les journaux annoncent que le conseil suprême a pris connaissance de la lettre de Falkenhayn, transmise par von Lersner, dans laquelle Falkenhayn, voulant se substituer au kaiser, a revendiqué les responsabilités des ordres donnés entre le 4 septembre 1914 et le 29 août 1916.

Madame Vve A. MATHIEU et famille remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui ont pris part au deuil cruel qui les a frappés par la mort de leur cher époux, père et beau-père, enlevé brusquement à leur affection.

Soumission

Le Comité de la Fête d'Aviation à Montana met en soumission l'exploitation d'une

cantine

sur le champ d'aviation pour les 16, 17 et 18 août.

Adresser les offres à M. Ls. Baroni, Directeur à Montana.

On demande

pour de suite une bonne **lingère-repasseuse, une sommelière,** une **femme de chambre.** Bons gages. Place à l'année.

S'adresser HOTEL DU GOLF, MONTANA.

Jolie

Chambre

meublée à louer

chez Mme Ad. OBRIST, place du Midi, SION

Tuy Cocktail

Le seul et le premier apéritif VALAISAN

Lactoferment

Pour arriver a mon âge, il faut prendre le Lactoferment

Se trouve dans toutes les Pharmacies

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 32

Une Aventure de Vidocq

L'attitude irréprochable mais résolue de Vidocq donna à réfléchir à Pourlain.

Il comprit que cette fois encore il avait été trop loin.

— Décidément, pensa-t-il, depuis quelques jours j'obéis trop à mes nerfs. Attention!

Ce fut donc d'un ton beaucoup moins impérieux qu'il répondit au chef de la Sûreté:

— Il n'est pas question de conseil d'enquête. J'ai cru, sachant vos relations avec l'accusé, que vous n'étiez pas étranger à cette sorte de pétition publiée en sa faveur et je vous ai adressé des observations à ce sujet. Je l'ai fait, je le reconnais, avec un peu de rudesse. Mais je suis fatiguée, énervé, légèrement irritable en ce moment. Vous affirmez n'être pour rien dans cette manœuvre, je vous crois, n'en parlons plus.

Vidocq s'inclina légèrement.

— L'incident est oublié? n'est-ce pas? insista M. Pourlain de Figères avec un sourire qui voulait être aimable. Vous savez bien que je rends pleine justice à votre zèle, à vos grandes qualités.

— Permettez-moi de vous dire, monsieur le directeur, que je ne m'en suis pas aperçu cette fois-ci.

— Allons! allons! fit Pourlain d'un ton conciliant, je ne vous croyais pas aussi susceptible. Je vous répète que j'ai les nerfs douloureusement tendus aujourd'hui, effet du surmenage. Tout le monde n'est pas, comme vous bâti à chaux et à sable. Nous avons vécu jusqu'à ce jour en bonne intelligence, je serais fâché que, pour un mouvement d'humeur il cessât d'en être de même à l'avenir. Nous n'avons, l'un et l'autre, qu'un seul désir, qu'un seul but: arriver à découvrir la vérité et même — comme c'est le cas dans l'affaire Chasseneuil — lorsque nos convictions diffèrent, il importe au bien du service que cette divergence de vue n'amène entre nous aucun froissement. Notre collaboration pour être féconde doit demeurer étroite.

Et le puissant directeur tendit la main au Chef de la Sûreté.

Ce geste, imprévu chez M. Pourlain de Figères qui se montrait ordinairement très soucieux de maintenir ses distances entre lui et ses subordonnés, produisit sur Vidocq une impression toute différente de celle que son supérieur avait dû escompter.

— Le voilà subitement devenu bien aimable! pensa-t-il. Quel jeu joue-t-il donc avec moi?

Il prit cependant la main qui lui était tendue, en disant:

— Soyez certain, monsieur le directeur, que je continuerai à remplir mon devoir comme par le passé.

Puis, après avoir pris congé, il se dirigea vers la porte.

Celle-ci était placée de telle façon que, pour l'atteindre, il fallait traverser toute la longueur du cabinet en tournant le dos à la place qu'occupait Pourlain.

Pendant ce mouvement, Vidocq, passant devant une grande glace occupant un des panneau de la pièce et reflétant le bureau devant lequel était assis M. Pourlain de Figères, y jeta un regard à la dérobée.

Ce qu'il aperçut dissipa ses derniers doutes.

Le directeur des affaires criminelles, ne se croyant pas observé, ne surveillait plus son attitude: tandis qu'il suivait des yeux Vidocq en train de gagner la porte, il y avait dans sa physionomie, dans son regard, une telle expression de haine que le chef de la Sûreté sentit un frisson lui passer dans le dos.

— Allons! pensa-t-il, il ne me pardonnera jamais d'avoir voulu sauver Henri de Montsimon. Mais quel intérêt peut donc avoir M. Pourlain de Figères à la condamnation de ce pauvre garçon!

Et Vidocq s'éloigna, pensif.

Une effrayante pensée dut soudain lui traverser l'esprit, tandis qu'il franchissait le seuil du ministère de la justice, car il demeura brusquement comme figé sur le trottoir, la figure bouleversée par une violente émotion.

— Allons donc! murmura-t-il enfin. Que vais-je supposer là? C'est impossible! Je suis fou! M de Figères est habitué à voir tout le monde se plier devant lui, il s'irrite de sentir en moi une résistance, voilà tout. Mais il est de bonne fois, il est convaincu de la culpabilité de Montsimon; autrement il serait...

Il n'osa pas achever sa pensée. Il reprit sa marche d'un pas nerveux, saccadé, en répétant à plusieurs reprises, comme pour se convaincre lui-même:

— Non! non! cela n'est pas, cela ne peut pas être.

Mais, malgré sa volonté de s'interdire tout jugement défavorable sur la probité de M. Pourlain de Figères, pour la première fois le doute venait d'entrer dans l'esprit de Vidocq.

IX

UNE CAUSE CELEBRE

« Ils auront beau faire, je le tiens, je ne le lâcherai pas! » avait déclaré Pourlain en parlant de Montsimon et de la campagne acharnée que ses amis menaient en sa faveur.

Non seulement il était nécessaire à sa sécurité personnelle que le neveu de Chasseneuil fut déclaré coupable, car sa condamnation mettrait le point final à l'affaire qui, dans le cas contraire, resterait pendante et susceptible d'amener de nouvelles enquêtes ce qu'il était prudent d'éviter, surtout avec ce dangereux Vidocq, mais, de plus, Pourlain-Latrippe éprouvait le besoin féroce de se venger sur quelqu'un de sa déconvenue.

Il considérait, en effet, l'assassinat de Chasseneuil comme une affaire manquée.

A quoi lui servirait d'être en possession de la perle d'un million, puisqu'elle était désormais « inutilisable », depuis qu'il avait été obligé de faire supprimer l'homme qui, seul, avait le moyen de transformer ce joyau compromettant en bonnes espèces sonnantes?

L'aîné des Latrippe ne décolérait pas, ni ses complices non plus.

— S'être donné tant de mal pour rien! grognait Urbain Badoche, tandis que Zoé répétait, dépitée:

— Nous qui comptions sur le coup Chasseneuil pour nous reposer!

Se reposer! Il en était bien question.

Plus que jamais, il devenait nécessaire de lutter avec un redoublement d'efforts et d'adresse, afin que ce qui n'était qu'un coup nul ne devînt pas un coup désastreux.

— Nous nepourrons être tout à fait tranquilles que lorsque l'affaire sera définitivement classée, c'est-à-dire quand on aura coupé le cou à Montsimon, avait affirmé Gaspard Latrippe.

C'était encore à ce Vidocq, à cet ancien forçat « qui se mêlait de la faire à l'honnête homme » que tous ces déboires étaient dus. S'il n'avait pas découvert Jarvis, on ne sait par quel prodige d'adresse, Jarvis vivrait encore, la perle serait déjà loin et l'argent dans leur poche.

— Ce Vidocq! Il n'y a donc pas moyen de se débarrasser de lui une bonne fois, s'écriait Zoé les yeux chargés de haine.

— Je tiens son compte à jour, sois tranquille! répondait Gaspard-Pourlain. Le règlement viendra à son heure. Mais, pour l'instant, j'ai autre chose à faire que de m'occuper de Vidocq. Montsimon me suffit. Heureusement que, de ce côté-là, je tiens le bon bout. Claude Blanchard mène l'instruction, — il le croit du moins, — mais c'est moi qui tient les ficelles et qui le manœuvre sans qu'il s'en aperçoive.

— Oui, mais il y a ce satané Vidocq! avait objecté Leport.

— Vidocq n'a plus à s'occuper de l'affaire. Il a fait les recherches, les enquêtes réclamées au début de l'instruction, aujourd'hui son rôle est terminé. Je veille d'ailleurs à ce qu'il ne se mêle pas de ce qui ne le regarde plus.

Vidocq ne le tentait pas. Il savait trop bien qu'il serait rappelé immédiatement à l'ordre par le directeur des services criminels.

Et puis, qu'aurait-il pu faire? Tout son effort, il l'avait donné au cours des premières opérations judiciaires, alors qu'en sa qualité de chef de la Sûreté, il pouvait intervenir. Il

L'élégance est un facteur de réussite dans le monde

Si vous voulez être bien habillés, commandez vos complets sur mesure chez

ALB. WUEST

marchand-tailleur
Rue des Remparts
SION

La plus haute nouveauté en dráperie anglaise

Fabrique: Téléphone 35 — Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH Frres

& Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande — **Vente par acomptes**

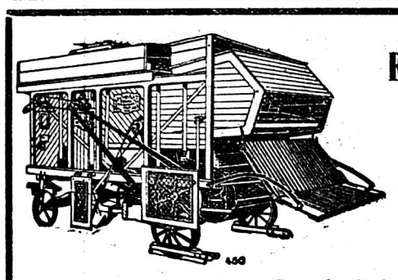

Fabrique de machines

Bucher-Manz

Niederweningen - Zurich

Grand choix de
Batteuses simples et finisseuses
Garnitures complètes de battage
Pressoirs hydrauliques et à bras

Spécialité renommée de la Maison depuis plus de 15 ans
Devis gratuits sur demande.

Représentant: **J. CHAPPUIS-REY, LAUSANNE**
Téléphone 490 — 17, Chebin de Mornex

Gétaz, Romang & Ecoffey S.A.

Vevey, Lausanne, Montreux, Genève.

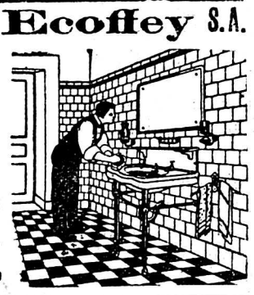

Carreaux céramiques pour dallages
Faïence pour revêtements
Produits réfractaires et isolants
ETERNIT
Articles sanitaires pr. toilettes, bains. W.-C.
Exposition permanente à Vevey et Lausanne

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

Chaussures de 1re qualité et à bon marché

chez

AD. CLAUSEN, Rue de Lausanne SION

Souliers montants ferrés,
N° 27—29 à frs. 14.50
N° 30—35 à frs. 16.50

Chaussures de travail pr. hommes, très solides, N° 40—47 frs. 27.—

Bottines à lacer pr. dimanche, marque «Bally» N° 40 à 47 frs. 34.—

Bottines à lacer pr. dimanche extra solide, 40—47 39.—

Souliers montants ferrés pour Dames frs. 23.50
Bottines à lacer doublées peau, festonnée, pr. Dames 27.50

Grand choix en chaussures fines pr. Messieurs, Dames et enfants au plus bas prix

VOIR LES PRIX AUX ETALAGES
Envoi par poste — Echange

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE

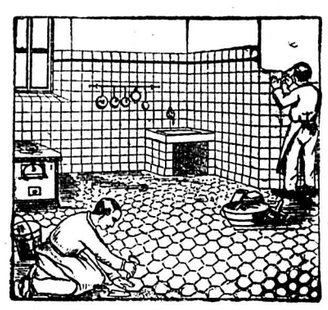

DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 — TEL.: 39.61

MALADIES URINAIRES

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut **Dara Export**, Rhône 6303, **Genève**, détails sur la méthode du célèbre spécialiste **Dr Williams** de Londres.

Ecrivez-nous

une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.

Chaussures Rod. Hirt & fils, Lenzbourg

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIETES, etc. — Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER. SION

Agriculteurs !

Faites un essai avec notre

„PORCINA"

Aliment complet pour porcs et vous serez surpris du résultat.

Prix
100 kg. 70 frs.
50 kg. 35 frs.
25 kg. 18 frs.
10 kg. 8 frs.
Envoi partout

S'adresser aux dépôts ou à tra fabrique

Moulins agricoles, Sion

CITROVIN COMME VINAIGRE — FABRIQUE SUISSE DE CITROVIN ZOFINGUE

Représentant J.-B. Sauthier fers Sion

Fabr. de Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne

Véritable baume merveilleux anglais, une douzaine de flacons, 5 Fr., ½ litre fr. 4.50; 1 litre francs 9.—.

HUILE D'HARLEM, contre le calcul biliaire (gravelle) maladies du foie et hydropisie, ½ douz. de flacons, fr. 4.—; une douz. fr. 6.30.

Envoi journalier par la Pharmacie C. LANDOLT, NESTSTAL, près Glaris.

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à **H. Nalban,** Pharmacien, Case Stand, **Genève.**

Dames

Conseils discrets par case Dara 6303 GENEVE.

MESDAMES périodiquement soucieuses et inquiètes, demandez à la SOCIETE PARISIANA, Genève sa méthode mensuelle régulatrice infaillible. Catalogue gratuit Préservation.

RETARDS MENSUELS
Infaillible, inoffensif. Envoi discret contre 5 francs. DROZ, herboriste, NEUCHATEL, téléphone 1018.

N'attendez pas le dernier moment pr vous procurer une ou quelques séries d' Obligations à lots à fr. 5 de la Fédération des Chefs d'Equipe des Chemins ne fer féd.

PROCHAINS TIRAGES

22 Août, 5, 22 et 30 Septembre

Prix de l'obligation Fr. **5.-**

Chaque titre sera remboursé avec primes jusqu'à fr. 20.000 et au minimum à fr. 5.—

De grands avantages offrent les séries de 30 obligations; 6 à

7 BELLES PRIMES

garanties par série

lors des prochains tirages, dont la première peut atteindre jusqu'à fr. 20,000.—

Prix de la série fr. 150 au comptant ou payable en mensualités de fr. 5.- ou 10.-, avec jouissance intégr. aux tirages dès le 1er versement.

4 tirages par an, dont le prochain: **30 Septembre**

Magnifique plan de lots:

19 à	20.000
18 à	10.000
5 à	8.000
78 à	5.000
67 à	1.000
179 à	500
625 à	100
1100 à	50
597909 à 30, 25, 20, 15, 10 et 5	
600.000 lots pr fr.	4.433,730

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à

28 grands tirages dont les prochains les 22 Août 5 et 22 septembre, etc. avec lots

2 à Frs.	500.000.—
2 à Frs.	250.000.—
2 à Frs.	200.000.—
20 à Frs.	100.000.—

etc., au total pour Francs.
6 MILLIONS

Les Commandes sont reçues par la

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS

PEYER & BACHMANN - **GENÈVE** - 20, rue du Mont-Blanc

Vendeurs de VINS ROUGES

pour l'Allemagne (jusqu'à mille Hectos) sont priés d'écrire à **A. Voigt, Zurich, Schaffh. Str. 79**

Véritables Chaussures de Vaulion

et courroies de sonnettes

sont expédiées contre remboursement par

Vve LIARDET & Fils fabricants, à **VAULION**

Demandez catalogue gratis
Gros et détail. — Spécialité de chaussures fortes

CAISSES

Caisses à vin, etc.

CUVEAUX — FUTS D'EMBALLAGE

PARQUETS

en tous genres, (lames pour planchers, lames à mouchettes.)

Poteaux et traverses imprégnés au „Bellite-Neuf"

fournissent à conditions avantageuses

Renter & Cie., S. A.

BIENNE-BOUJEAN.

avait échoué. Aujourd'hui que l'instruction, s'estimant suffisamment éclairée sur les faits matériels, était entrée dans une seconde phase, celle des interrogatoires de l'accusé et des témoins, — aujourd'hui en un mot que l'affaire était sortie de ses attributions, comment aurait-il pu réussir?

Il était désarmé.

Seule la découverte d'un fait nouveau aurait peut-être pu lui permettre d'intervenir encore, mais, ce fait nouveau, il cherchait vainement où le trouver!

Pourlain-Latrippe avait raison de se croire le maître de la situation.

Effectivement, six semaines plus tard, Claude Blanchard avait clos son instruction et le docteur de Montsimon était déféré devant la cour d'assises.

... Jamais débats ne furent plus angoissants ni plus mouvementés.

Pendant les trois audiences que dura le procès, le public, attiré par la position sociale de l'accusé celle qu'occupait la victime, la personnalité des témoins dont certains portaient des noms illustres, s'écrasait littéralement dans la vaste salle des assises, trop petite pour contenir une pareille affluence.

Le Procureur du roi, M. Duplessis-Malleville, était réputé comme un magistrat dont la parole froide, tranchante, impitoyable « évoquait déjà le couperet de la guillotine », ainsi qu'on disait de lui au Palais.

Quant au défenseur d'Henri de Montsimon, Georges Charny, c'était un des jeunes maîtres du barreau qui s'était fait remarquer déjà par son éloquence à la fois mordante et enflammée.

La lutte oratoire entre l'accusation et la défense promettait, dans ces conditions, d'être aussi brillante qu'acharnée.

Il n'en fallait pas tant pour attirer au palais de justice ce que de nos jours on est convenu d'appeler « le tout-Paris ».

Si, à cette époque, le nom n'existait pas encore, la chose existait déjà.

Et c'était, comme aujourd'hui, les mêmes physionomies connues qu'on était accoutumé de retrouver soit aux premières des auteurs en vogue, soit aux grandes solennités, soit aux procès sensationnels de la cour d'assises, partout où se déroulait l'événement dont on parle, assistance brillante, un peu blasée et qui n'apportait pas toujours une mentalité très différente devant un spectacle de plaisir et de fête ou devant de graves débats qui doivent décider du sort d'une vie humaine.

Les amateurs d'émotions fortes ne durent certes pas être déçus au cours de ces trois journées pendant lesquelles l'accusation et la défense se livrèrent de furieux assauts, gagnant et perdant tour à tour du terrain.

L'acte d'accusation et l'interrogatoire qui occupèrent presque toute la première audience avaient causé une impression défavorable à Henri de Montsimon.

Celui-ci n'avait pu — comme pendant l'instruction — que protester de son innocence sans parvenir à donner l'explication de faits qui semblaient accablants pour lui.

M. Pourlain de Figères, qui avait assisté à cette première audience dans la partie du prétoire où quelques places avaient été réservées à des magistrats et à de hauts fonctionnaires de la justice, se retira très satisfait.

— Ça va bien! annonça-t-il le soir à ses complices. Toute la défense de Montsimon peut se résumer en trois phrases: « J'affirme avoir dit la vérité. — Je ne peux pas m'expliquer ce qui s'est passé. — Je jure que je suis innocent ».

— Il ne pouvait guère dire autre chose, ricana Urbain Badoche, car pour trouver l'explication du coup de la voiture et du cocher, comme de l'empreinte de ses pas dans le jardin, il faudrait qu'il fut sorcier!

— Bref, poursuivit Pourlain, ce procédé de défense a paru par trop rudimentaire, et j'ai pu constater qu'il produisait sur le jury, dont je ne perdais pas des yeux la physionomie, un effet fâcheux.

Mais le lendemain avec l'audition des témoins à décharge, la situation se retourna.

Le défilé à la barre de ces « princes de la science », dont Henri de Montsimon avait été l'élève et qui tous lui apportaient le témoignage chaleureux de leur estime, produisit une sensation énorme.

Un de ses camarades d'internat, Léon Brochart, vint déclarer:

« Ce n'est pas seulement en mon nom que je parle, c'est également au nom de tous les internes de l'hôpital. Nous considérons Henri de Montsimon, comme un être d'une haute valeur morale. Lorsqu'il y a six mois, on dut décerner la médaille d'or de l'internat à celui d'entre nous qui avait donné les preuves les plus nombreuses, non seulement de ses mérites professionnels, mais de son dévouement, tous, unanimement, nous avons désigné de Montsimon. A celui que je retrouve sur ces bancs, après l'avoir vu si longtemps se dépenser sans compter au chevet des malades et des blessés, je tiens à dire que tous ses camarades lui conservent leur estime et leur affection. Avant de me retirer, monsieur le président, je vous demande la permission d'aller serrer la main de l'accusé ».

Lorsque les deux jeunes gens s'étreignirent longuement, un frisson d'émotion passa dans l'assemblée.

Cette émotion ne fit que s'accroître encore pendant la déposition de Balzac, qui prononça un véritable plaidoyer en faveur de son ami, montrant l'existence toute d'intimité et d'affection réciproque que le jeune médecin trouvait auprès de sa sœur, rue du Roi-Doré, et à laquelle il s'était trouvé si souvent mêlé.

Le témoignage du célèbre Orfila était attendu avec impatience.

Après avoir rappelé qu'il avait eu Henri de Montsimon pendant quatre ans dans son service, et que pendant quatre années, il avait pour ainsi dire suivi son interne pas à pas et qu'il était à même de le juger en toute connaissance de cause, il ajouta:

« On sait que je ne suis pas prodigue de ma confiance et qu'il faut pour la mériter m'avoir prouvé plutôt dix fois qu'une, qu'on en était digne. Cependant, je l'ai accordée tout entière à Henri de Montsimon. Celui que vous accusez ici du plus exécrable des forfaits est je le proclame hautement, et je ne parle pas à la légère, une conscience et un caractère! L'accusation se base sur certaines constatations matérielles pour incriminer le docteur de Montsimon. Elles constituent, prétend-elle, des preuves écrasantes contre lui. Ce n'est pas à moi, mais au distingué défenseur qu'il appartiendra de les discuter. Mais il est une chose, messieurs, autrement forte que les constatations matérielles, si probantes qu'elles paraissent et qui ont souvent conduit à des erreurs judiciaires: c'est « l'impossibilité morale »! Or, il est moralement impossible que le docteur Henri de Montsimon soit un criminel! Pour que je le croie, il faudrait qu'il vienne me crier lui-même: « C'est moi qui ai tué! » Et ma conviction en son innocence est si profonde que je me demanderais encore si, en s'accusant d'un pareil crime, il n'est pas sous l'empire de la folie! »

A ces paroles, lancées d'une voix vibrante, quelques applaudissements, aussitôt réprimés par le président, éclatèrent dans l'auditoire tandis que devant un pareil témoignage de son grand maître, Henri répétait d'une voix étouffée par les sanglots: « Oh! merci! merci! » et se cachait la figure dans ses mains pour pleurer.

Si les regards se fussent portés à ce moment sur M. Pourlain de Figères, il eut été impossible de n'être pas frappé de l'altération de ses traits.

Songeant au parti que ne manquerait pas de tirer la défense d'une longue suite de témoignages tous aussi unanimes, aussi chaleureux, il tremblait que sa victoire ne lui échappât.

— Si le jury avait à se prononcer immédiatement, pensa-t-il avec terreur, ce serait l'acquittement certain.

Ses inquiétudes allaient encore redoubler, car l'avocat d'Henri venait de se lever.

(à suivre)

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN **KEFOL**
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonnode, phien Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".